

PROagri

POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN



GESTION STRATÉGIE D'ENTREPRISE

EVALUATION D'ENTREPRISE

Accompagnement pour une
évaluation objective afin de définir
le juste prix de mon entreprise

Les + AVANTAGES

- Connaître la **valeur de mon exploitation** aux différentes étapes de la vie de l'entreprise : transmission, cession de parts sociales, mouvements d'associés, regroupement, événement familial (décès, divorce)...

- Avec des besoins en capitaux croissants et des revenus de plus en plus volatiles, appréhender la **valeur potentielle** de mon entreprise



Bénéficier d'une **évaluation globale** de son exploitation combinant deux approches : patrimoniale et économique.

Disposer d'un **rapport d'évaluation** qui formalise : le contexte et l'environnement de l'exploitation, les caractéristiques des biens évalués, le potentiel économique de l'exploitation au regard des résultats technico-économiques antérieurs, des atouts et des contraintes de l'exploitation.

Un **conseil neutre, indépendant** des organisations économiques

ÉVALUER OBJECTIVEMENT SON ENTREPRISE

VOTRE ACCOMPAGNEMENT :



LES AGRICULTEURS TÉMOIGNENT :

"Le conseiller a fait le tour de l'exploitation, il a fait l'inventaire de tous les biens à évaluer et a analysé les résultats de gestion des dernières années, lors de la deuxième visite il nous a présenté les différentes valeurs obtenues et nous a proposé une valeur globale. Je dispose maintenant d'un rapport détaillé et très clair sur la valeur de mon exploitation.

L'évaluation m'a donné de bons repères sur les valeurs, cela m'a beaucoup aidé pour présenter l'exploitation et trouver un accord avec les repreneurs



EVALUATION DU CONSEILLER

L'évaluation comporte plusieurs étapes :

- **Identifier** et **visualiser** les biens à évaluer
- Appréhender le **potentiel économique** de l'exploitation
- Proposer une **valeur de l'entreprise** en combinant valeur patrimoniale et valeurs économiques.
- Formaliser l'ensemble dans un **rapport d'évaluation** qui sera présenté au client.



PENSEZ-Y !

- En amont : visite transmission, formation transmission, audit de transmission, ...
- En aval : évaluation des parts sociales des sociétés, inscription au RDI, protocole d'accord entre le cédant et l'acheteur, étude de faisabilité économique d'un projet.

Vos interlocuteurs

Côtes-d'Armor :

Karl PIERRET -
06 76 00 44 42 - karl.pierret@
bretagne.chambagri.fr
Serge LE CHAPELAIN - 06 30
19 31 97 - serge.lechaplain@
bretagne.chambagri.fr
Samuel CHAPEAU -
06 08 28 07 76 - serge.
chapeau@bretagne.chambagri.
fr

Finistère :

Myriam GONIDEC -
06 71 72 68 01 - myriam.
gonidec@bretagne.chambagri.
fr
Guy DESIGNE -
06 83 01 80 54 - guy.designe@
bretagne.chambagri.fr

Ille et vilaine :

Annette HURAUULT -
07 86 88 17 06 - annette.
hurault@bretagne.chambagri.fr
Dominique AUFFRET -
06 75 78 87 93 - dominique.
auffret@bretagne.chambagri.fr
Nathalie END -
07 88 84 93 09
nathalie.end@bretagne.
chambagri.fr

Morbihan :

Laurence CHÉZE - 02 97 74
23 50
laurence.cheze@bretagne.
chambagri.fr
Stéphanie RAMBOASOLO
- 06 45 35 71 21 - stéphanie.
ramboasolo@bretagne.
chambagri.fr